

Le 11 septembre 2009

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de l'entente relative à la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour intervenue entre Hydro-Québec Distribution et Transcanada Energy Ltd
Dossier Régie: R-3704-2009
Notre dossier: R000324 FE

Chère consœur,

Conformément à l'avis public publié le 13 juillet 2009, veuillez trouver ci-joint la réplique du Distributeur aux commentaires des intéressés dans le dossier mentionné en titre.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



ÉRIC FRASER, avocat

FE/js

p.j.

c.c.: Les intéressés